

1^{er} octobre 1965

Que veut le Québec?

Sans avoir conduit d'enquête d'opinion publique à ce sujet, j'ai nettement l'impression qu'un bon nombre de Canadiens de langue anglaise commencent à trouver que, si les Canadiens français font souvent allusion à leur désir de réformes, les réformes voulues demeurent par contre bien imprécises. En d'autres termes, nous n'avons pas encore pu, selon nos compatriotes, répondre de façon satisfaisante à une question qui leur paraît fondamentale et qui est la suivante: que veut le Québec?

Derrière l'impatience, parfois amicale, parfois exaspérée, que cache le souhait implicite d'une sorte de liste où le Québec aurait énuméré ses doléances et ses demandes en noir et blanc, se blottit parfois un autre souhait, moins facile à exprimer, mais néanmoins présent.

Certains Canadiens de langue anglaise ont le sentiment que si nos demandes étaient clairement indiquées les unes après les autres avec toutes les réformes constitutionnelles qu'elles supposeraient, ils pourraient les étudier, donner suite à celles pour lesquelles il nous serait possible d'obtenir satisfaction et exprimer leur regret de ne pouvoir se rendre aux autres. Et, cela fait, le cours normal de la vie canadienne reprendrait. L'imprécision actuelle serait disparue et le Canada pourrait désormais s'occuper de choses sérieuses.

Avant d'aller plus loin, je reconnais naturellement que j'ai, en la simplifiant à l'extrême, quelque peu caricaturé la perspective dans laquelle se placent certains de ceux qui sont impatients de connaître nos positions précises. J'ai réuni en un seul paragraphe plusieurs réactions possibles. Je l'ai fait à dessein car je veux, en les commentant, tenir en même temps compte des points de vue de tout genre que nous pouvons facilement deviner chez un bon nombre de compatriotes de langue anglaise. Ces points de vue ont quand même entre eux un dénominateur commun; c'est pourquoi je les ai groupés car ils sont en quelque sorte de la même famille. Ils proviennent tous en effet de l'impression que les problèmes présentement posés par le Québec sont au fond relativement simple et de nature temporaire. Or, il n'en est pas du tout ainsi.

Dans le paragraphe où j'ai résumé en quelques phrases l'opinion implicite ou explicite de certains groupes de Canadiens anglais, quatre idées apparaissent que j'aimerais maintenant commenter. Ces idées, qui suggèrent plutôt des étapes dans la présentation et la discussion du point de vue du Québec, sont: la fabrication d'une liste claire et nette de nos demandes; des réformes constitutionnelles que nous désirons, la soumission de ces demandes au Canada anglais et le jugement rendu par celui-ci à leur sujet, la reprise ultérieure du cours normal de la vie canadienne et le retour aux choses sérieuses.

Je dois d'abord dire qu'il nous est difficile à l'heure -actuelle de fabriquer une sorte de liste précise où seraient énumérées dans une suite logique les demandes que nous aurions à formuler, de même que les changements qu'il faudrait, selon nous, apporter à la constitution. L'édification d'un pays comme le Canada ne ressemble en rien à la construction d'un immeuble, où, une fois les plans et devis préparés, il est facile de dresser une commande des matériaux nécessaires. Dans le cas du Canada de demain, nous n'avons pas

encore, loin de là, arrêté le plan de l'édifice à construire. Deux résidents principaux, le Canada anglais et le Canada français, auront à l'habiter. Ils doivent d'abord, ensemble, déterminer le style et les dimensions de leur habitation commune. Nous venons d'entreprendre cette étape; le temps n'est pas encore venu de commander les matériaux, bien que pour notre part nous ayons déjà des idées à ce propos. Il m'est souvent arrivé d'en énoncer quelques-unes. Si dans le domaine de la vie purement matérielle on est souvent en mesure de dresser rapidement une liste des objets désirés, il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit de déterminer le mode de coexistence de deux peuples adultes. Il importe d'abord que les deux peuples sachent l'un de l'autre ce qu'ils sont réellement, comment ils se voient mutuellement, quelles sont leurs aspirations réciproques. Nous n'avons pas au Canada terminé cet échange de renseignements si l'on peut dire. Le Canada français d'un côté se réveille à lui-même, prend conscience de ses forces et de ses problèmes, voit le Québec sous un jour nouveau. De l'autre côté, le Canada anglophone apprend qu'une réalité nouvelle, possiblement inattendue, se dessine, dont il tente d'établir le sens et la portée. Pendant que ce processus de maturation se poursuit, les positions se précisent. Un jour, elles pourront être traduites en termes constitutionnels. Si nous sautions immédiatement, aujourd'hui, à cette étape, nous formulerions un cadre constitutionnel qui, tout en étant probablement très logique, risquerait de s'avérer insatisfaisant dès qu'il commencerait à fonctionner. Le Québec d'aujourd'hui est en voie de se redéfinir; il anticiperait donc s'il arrêtait dès maintenant des positions constitutionnelles nettes et surtout définitives.

Tout cela ne signifie pas qu'il ignore où il va et qu'il est à la merci de n'importe quelle sorte d'humeur politique en constant changement. Les grandes lignes de la nouvelle définition de lui-même qu'il se donnera sont déjà connues. Nous voulons d'abord faire connaître et accepter ces grandes lignes. C'est pourquoi, comme Premier ministre du Québec, j'en parle si fréquemment; c'est pourquoi, comme maintenant, je viens si souvent m'adresser à des auditoires anglo-canadiens.

Le Québec se considère comme le point d'appui du Canada français, lequel a lui-même tous les caractères d'une véritable société: sa langue, sa culture, ses liens avec la communauté de langue française du monde, ses institutions économiques, sociales et politiques dynamisme, son désir de survivre et surtout de s'épanouir. Cependant, après avoir décrit ainsi les aspirations du Québec d'aujourd'hui, nous découvrons que les possibilités constitutionnelles s'offrant à lui sont multiples. Et chacune de ces possibilités comporte ses difficultés pratiques qu'il faut toutes examiner avec soin. Je ne voudrais pas exagérer, mais la tâche constitutionnelle qui sera l'aboutissement en quelque sorte technique de notre prise de conscience réciproque demandera probablement plus d'imagination que celle dont se sont acquittés nos prédécesseurs en 1867. Elle demandera plus d'imagination car, contrairement à ce qu'on croit habituellement, il nous sera peu pratique de nous servir de l'expérience d'autres pays qui se seraient trouvés dans une situation similaire à la nôtre. Il n'existe, ni n'a probablement existé aucun pays dans ce cas. Nous devons donc créer de toutes pièces.

Au Québec, des personnes, spécialistes ou simples citoyens, s'emploient à formuler des hypothèses constitutionnelles. Tranquillement, en même temps que notre nouvelle définition de nous-mêmes prend corps, un consensus est en train de s'élaborer. L'opinion

publique se cristallise graduellement autour de certaines notions. Ainsi, bien des réformes constitutionnelles nous sont proposées touchant, par exemple, la Cour suprême, le statut du lieutenant-gouverneur, la fiscalité, les relations du Québec avec les autres pays, la répartition des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les provinces, et que sais-je encore? Mais comme toutes ces propositions dépendent, dans leur nature et leur forme, de la nouvelle définition du Québec, il me semble prématuré d'aller plus loin avant que le Canada anglais et le Canada français s'entendent d'abord sur celle-ci. Franchissons donc la première étape. Cela fait, la deuxième ne nous entraînera pas dans l'imbroglio auquel elle nous condamnerait si nous y entrions tout de suite en nous inspirant de thèses qui nous apparaîtraient peut-être de prime abord inconciliables.

Comme je l'ai mentionné au début de cette causerie, certains Canadiens de langue anglaise souhaiteraient que, une fois complétée, la liste de nos demandes leur soit ensuite soumise pour examen.

Même si je crois avoir montré qu'il serait prématuré de dresser la liste en question, je dois m'arrêter à l'idée de soumettre nos demandes au Canada anglais, comme on le ferait d'une liste de doléances à un puissant monarque. J'imagine qu'il doit être assez difficile de trouver une procédure qui indisposerait davantage le Canada français que celle-ci c'est-à-dire l'idée même de soumettre, pour jugement et acceptation ou rejet, nos positions à un autre groupe. Il y aurait dans ce geste une contradiction flagrante avec un des objectifs auxquels nous tenons le plus, celui de l'égalité dans les faits du Canada anglais et du Canada français. Déjà chez nous des gens n'admettent pas qu'aux conférences fédérales-provinciales, par exemple, le Québec, point d'appui du Canada français, n'ait droit qu'à une seule voix sur onze. On comprend dès lors qu'il ne peut être question pour nous de préparer bien humblement une sorte de livre de requêtes qui serait proposée à la bonne attention dure reste du Canada afin qu'il se prononce à leur sujet. Si nous sommes prêts à entreprendre et à poursuivre le dialogue, comme je le fais au cours de ma tournée des provinces de l'ouest, nous ne sommes nullement disposés à plaider une cause devant des juges tout puissants et supérieurs qui auraient à se prononcer d'autorité sur son bien-fondé. Nous voulons échanger des points de vue; nous ne voulons pas nous voir imposer un jugement.

Ce qui nous peine davantage, c'est que l'attitude dont je parle nous vient parfois des gens que nous croyions les mieux disposés à notre égard. De fait, ils le sont, mais d'une façon paternaliste.

Nous admettons fort bien qu'il appartient d'abord à celui qui croit inacceptable la situation dans laquelle il se trouve de protester, de le faire savoir, de suggérer des remèdes. C'est précisément ainsi que nous nous comportons. Nous croyons de la sorte prendre les responsabilités qui nous reviennent. Comme nous faisons partie du même pays que les Canadiens de langue anglaise et que, pour l'avenir de ce pays, les positions que nous exprimons ont une grande importance, nous sommes d'avis que la responsabilité des Canadiens de langue anglaise est d'engager le dialogue avec nous. Il ne s'agit pas d'en revenir au vieux concept de « bonne entente » en vertu duquel l'entente entre les deux principaux groupes ethniques existait dans la mesure où le Canada français acceptait passivement la situation qui lui avait toujours été faite (et dont d'ailleurs il était lui-même en partie la cause).

La bonne entente qui devrait exister à l'avenir découlera, entre, autres, du respect mutuel des différences et de l'adaptation de nos structures politiques aux conditions nouvelles qui auront été suscitées au Canada.

Car, n'en doutons pas, nous vivons dans un Canada d'un type nouveau. Il est donc faux de s'imaginer, comme certains le font, qu'une fois les difficultés actuelles surmontées, le statu quo antérieur reprendra son existence momentanément suspendue. Déjà, à l'heure actuelle, le Canada n'est plus ce qu'il était il y a cinq ou dix ans. Le mouvement qui anime le Canada français est trop profond, il plonge ses racines trop loin dans notre histoire pour qu'il s'évanouisse après quelques réformes de structure plus apparentes que réelles. Si, comme je l'ai dit, nous sommes à nous redéfinir, nous le faisons en vue d'orienter notre avenir mieux que ne le fut notre passé.

Je voudrais ici insister fortement sur une idée que je trouve capitale. Lorsque je dis que nous vivons dans un Canada de type nouveau, il importe que les Canadiens de langue anglaise comprennent la nature éminemment positive de nos objectifs. Nous aurons vraisemblablement à changer tous ensemble le cadre dans lequel nous vivons, mais il n'est jamais entré dans nos projets de bousculer les institutions canadiennes pour le plaisir de le faire. Au contraire nous visons à réaliser, en collaboration avec vous, un pays qui sera d'autant plus fort que les Canadiens de langue française s'y sentiront chez eux, qu'ils y verront leurs droits respectés de l'est à l'ouest, que le Québec y aura acquis un statut qui permettra son épanouissement harmonieux.

On me répondra que c'est là un but ambitieux, que toutes sortes de difficultés pratiques devront être surmontées, que notre horizon est trop large, que nous posons des problèmes fondamentaux que peu de pays ont réussi à résoudre et que la vie en société se nourrit non pas de réaménagements globaux mais d'accommodements quotidiens et de compromis. Il y a du vrai dans toutes ces opinions, mais on ne doit pas perdre de vue que la prise de conscience du Québec actuel est globale et sans précédent. Les objectifs qui en découlent pour nous nous apparaissent plus réalistes que tous ceux que nous nous sommes fixés auparavant car, pour la première fois, ils attaquent à leur base même des malentendus et des imprécisions qui durent, pour plusieurs d'entre eux, depuis 1867. Les solutions qui en résulteront, sans être elles-mêmes de portée éternelle, pourront nous donner un équilibre entre le Canada anglais et le Canada français plus satisfaisant que tous les accommodements temporaires et les compromis vacillants que nous élaborerions autrement.

Chaque pays, à un moment ou l'autre de son histoire, doit repenser ses structures en fonction d'éléments nouveaux. Ceux qui hésitent à le faire vivent sur des contradictions et s'appuient sur des souvenirs plutôt que sur la réalité. Au Canada, il y a un élément nouveau. Cet élément nouveau, je l'ai souvent répété, est la prise de conscience du Québec et, de là, du Canada français. Beaucoup de Canadiens de langue anglaise sont victimes inconscientes d'une illusion attrayante. Ils ont tendance, et j'en ai parlé au début de cette causerie, à croire que toutes les discussions actuelles sur l'avenir du Québec, sur les formes futures de la confédération canadienne sont une sorte d'intermède inutile dans le cours normal de l'activité de notre pays. Nous serions, d'après eux, plus ou moins occupés à perdre

notre temps et à orienter nos efforts dans des directions stériles. Pour eux, nous devrions tous au Canada consacrer notre énergie à la solution de problèmes comme l'éducation, le chômage, l'habitats insalubre, la croissance industrielle, la concurrence des autres pays ou le maintien de la paix mondiale.

Disons tout de suite que je suis d'accord avec eux pour reconnaître la gravité des problèmes auxquels ils aimeraient que nous accordions notre attention exclusive. La preuve en est qu'au Québec même, centre pour ainsi dire des discussions de nature politique ou constitutionnelle, nous avons exercé la plus grande partie de nos efforts à la réalisation d'objectifs socio-économiques. Et nous n'avons pas fini. Il doit, à notre avis, en être de même pour l'ensemble du Canada.

Toutefois, nous devons éviter de tomber dans un pragmatisme borné. Nous ne pouvons commettre l'erreur de retarder la solution de problèmes politiques sous le prétexte fallacieux qu'il en résulterait un détournement d'énergies vers des fins moins immédiatement tangibles. Nous vivons dans une société assez évoluée pour qu'il nous soit possible de nous attaquer courageusement à toutes les difficultés qui réclament notre attention. Or, les relations qui doivent exister entre le Canada d'expression anglaise et le Canada français sont assez lourdes de conséquences pour mériter notre réflexion commune. Elles sont en effet à la base même de la vie canadienne et, à leur façon, conditionnent notre succès dans les tâches économiques ou industrielles communes.

D'autres Canadiens de langue anglaise ont l'impression que les problèmes politiques actuels du Canada, ayant été en bonne partie suscités par les positions du Québec, ne les touchent que de façon bien secondaire. Ils y voient l'exportation, à travers le pays, de difficultés purement québécoises dont ils auraient fort bien pu se passer et qui, pour cette raison, ne réclament pas leur attention. Ce sont là en somme des indifférents.

Ils ont tort de croire qu'il s'agit de problèmes purement québécois. Toute tendance nouvelle dans la confédération, qu'elle soit l'œuvre du Canada anglais ou du Canada français, devient, parce qu'elle touche notre régime politique lui-même, un problème d'intérêt canadien que tout citoyen de ce pays devrait étudier pour le comprendre et participer à sa solution. Nous ne pouvons, ni au Canada, ni ailleurs vivre en vase clos. Si, comme on, le dit souvent, les frontières perdent graduellement, dans notre monde moderne, l'imperméabilité qu'elles ont déjà eue, il en est davantage ainsi dans notre propre pays où il n'existe pas de telles frontières. Nous vivons actuellement une période de transition. Pour qu'elle aboutisse au succès, il importe que nous la vivions ensemble.

Au cours de cette causerie, je me suis surtout appliqué à vous présenter non pas une énumération de nos problèmes, de nos objectifs ou des moyens à utiliser pour les atteindre, mais plutôt une analyse, bien superficielle et je le regrette, de certaines réactions à l'égard de ces problèmes, de ces objectifs et de ces moyens, réactions que nous rencontrons parfois chez nos compatriotes du Canada anglais. J'ai peut-être été, par moment volontairement injuste. On court toujours ce risque en consacrant quelques minutes à des sujets qui mériteraient des heures de notre attention. Croyez bien que, pour ma part, je suis venu vous adresser la parole afin d'accroître la compréhension du Canada français par le Canada de langue anglaise. Une façon d'y arriver, mais ce n'est pas la seule évidemment, était

justement qu'un Canadien de langue française présente son point de vue sur certaines opinions canadiennes-anglaises. Je ne prétends pas que nous ayons au Québec une connaissance parfaite du reste du Canada. Mais les faits nous ont forcés à entreprendre avant vous une réflexion en profondeur sur les déficiences du régime fédératif canadien actuel. Cette réflexion, née de nos propres préoccupations, touche autant nos institutions politiques que les réactions du Canada d'expression anglaise à nos critiques de ces institutions. Souvent nous nous mettons à votre place pour essayer de comprendre vos propres sentiments et pour voir comment vous nous percevez. C'est là une technique qui n'est pas nécessairement infaillible. Elle a tout de même l'avantage de nous inciter à voir nos problèmes avec d'autres yeux et peut être à nous donner plus d'objectivité.

J'aimerais, en terminant, vous convier à faire de même. Essayez de percevoir le Canada actuel avec des yeux de Québécois de langue française. Si vous n'apprenez rien de précis de cet exercice, il vous restera au moins une impression générale, une intuition peut-être.

Souvent, dans la vie des peuples, l'intuition, tout autant que la présentation objective de faits et de principes, facilite le dialogue et permet la coopération. Car une telle intuition s'accompagne souvent de compréhension et de sympathie.